

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

SOCIETE ELECTROSTAR

Siège social : Boulevard de l'environnement, Route de Naassen 2013 Ben Arous

La Société ELECTROSTAR publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2018, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 09 août 2019. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mme. Besma BEDOUI (Bedoui Business & Consulting) et Mr Mehdi MASMOUDI (Société Management & Audit Services).

Bilan
(Exprimé en Dinars Tunisien)

Actifs	Notes	Solde arrêté au	
		31 Déc. 2018	31 Déc. 2017
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	3.1	1 857 366	1 854 928
Moins : amortissements des immobilisations incorporelles		-1 853 120	-1 848 209
Immobilisations Incorporelles Nettes		4 246	6 719
Immobilisations corporelles	3.1	31 633 802	32 234 736
Moins : amortissements des immobilisations corporelles		-10 437 543	-10 059 948
Immobilisations Corporelles Nettes		21 196 258	22 174 787
Immobilisations financières	3.2	15 999 630	9 972 724
Moins : Provisions sur des titres de participation		-59 900	-59 900
Immobilisations financières Nettes		15 939 730	9 912 824
Total Actifs Immobilisés		37 140 234	32 094 331
Autres actifs non courants	3.3	452 874	1 542 200
Total des actifs non courants		37 593 108	33 636 531
Actifs courants			
Stocks	3.4	8 672 711	23 481 784
Moins : provisions sur stocks		-789 487	0
		7 883 224	23 481 784
Clients et comptes rattachés	3.5	48 029 855	47 278 776
Moins : provisions sur créances		-3 580 837	-2 822 144
		44 449 018	44 456 632
Autres actifs courants	3.6	28 288 537	10 169 546
Moins : provisions autres actifs courants		0	0
		28 288 537	10 169 546
Liquidités et équivalents de liquidités	3.7	1 048 638	1 423 061
Total des actifs courants		81 669 417	79 531 023
Total des actifs		119 262 525	113 167 554

Bilan
(Exprimé en Dinars Tunisien)

Capitaux propres et passifs	Notes	Solde arrêté au	
		31 Déc. 2018	31 Déc. 2017*
Capitaux propres			
Capital social		20 575 112	21 437 780
Réserves légales		890 190	890 190
Prime d'émission		8 720 224	8 720 224
Résultats reportés		-982 668	-10 662 029
Réserve spéciale de réévaluation		0	11 125 744
Total des capitaux propres avant résultat		29 202 857	31 511 908
Résultat de l'exercice		-18 845 870	-14 309 050
Total des capitaux propres avant affectation	3.8	10 356 988	17 202 857
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	3.9	51 849 484	14 684 254
Autres passifs non-courant		14 660 930	0
Total des passifs non courants		66 510 414	14 684 254
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	3.10	6 645 300	10 768 316
Autres passifs courants	3.11	12 143 073	24 368 387
Concours bancaires et autres passifs financiers	3.12	23 606 751	46 143 740
Total des passifs courants		42 395 124	81 280 443
Total des passifs		108 905 538	95 964 697
Total des capitaux propres et passifs		119 262 525	113 167 554

**Modifié pour des raisons de comparabilité*

ETAT DE RESULTAT
Modèle autorisé
(Exprimé en Dinars Tunisien)

Etat de résultat	Notes	Exercice clôturé le	
		31 Déc. 2018	31 Déc. 2017
Produits d'exploitation			
Revenus	4.1	37 585 378	53 869 400
Total des produits d'exploitation		37 585 378	53 869 400
Charges d'exploitation			
Variations des stocks produits finis & en-cours		10 320 516	11 954 897
Achats de marchandises consommées	4.2	5 027 377	12 323 854
Autres approvisionnements consommés	4.3	15 537 422	19 187 826
Charges de personnel	4.4	2 883 410	3 905 150
Dotations aux amortissements et aux provisions	4.5	4 722 880	1 651 567
Autres charges d'exploitation	4.6	5 423 278	4 834 430
Total des charges d'exploitation		43 914 883	53 857 724
Résultat d'exploitation		-6 329 504	11 676
Charges financières nettes	4.7	-13 407 892	-10 819 373
Autres gains ordinaires	4.8	994 127	203 223
Autres pertes ordinaires	4.9	-7 483	-3 574 842
Résultat des activités ordinaires avant impôt		-18 750 752	-14 179 316
Impôt sur les bénéfices		-95 118	-129 734
Résultat des activités ordinaires après impôt		-18 845 870	-14 309 050
Effets des modifications comptables		0	0
Résultat net de l'exercice après modification comptable		-18 845 870	-14 309 050

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Modèle autorisé
(Exprimé en Dinars Tunisien)

	Notes	Exercice clôturé le	
		31 Déc. 2018	31 Déc. 2017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat de l'exercice		-18 845 870	-14 309 050
Ajustement pour :			
Amortissements	5.1	2 179 484	2 244 822
Provisions	5.1	2 553 396	1 845 085
Reprises sur amort et provisions	5.2	-10 000	2 438 340
Variation des :			
Stocks	5.3	14 809 073	-15 371 695
Créances	5.4	-751 079	-2 527 081
Autres actifs	5.5	-6 337 815	-73 734
Fournisseurs et autres dettes assimilés	5.6	-22 573 106	738 914
Autres Produits non encaissables	5.7	-406 715	14 872
Autres charges non décaissables	5.8		444 015
Intérêts sur emprunts	5.9	2 159 542	1 309 552
Total Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		-27 223 090	7 792 637
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquis. d'immob. corporelle et incorporelle	5.10	-122 941	1 698 799
Encaissements provenant de La cession d'immob. corporelle et incorporelle	5.11	138 501	73 500
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisation financière	5.12	-86 938	601 117
Encaissements provenant de la cession d'immobilisation financière	5.13	115 878	932 241
Total Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		44 500	-1 294 175
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements provenant des emprunts	5.14	56 089 930	2 970 000
Remboursement d'emprunts	5.15	-3 547 158	4 106 476
Paieement d'intérêts sur emprunts	5.16	-2 159 542	1 309 552
Encaissement suite à l'émission d'actions	5.17	0	9 187 780
Total Flux de trésorerie provenant des activités de financement		50 383 230	6 741 752
Variation de Trésorerie		23 204 641	13 240 214
Trésorerie au début de l'exercice	5.18	-40 989 967	-54 230 181
Trésorerie à la clôture de l'exercice	5.19	-17 785 327	-40 989 967

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. Présentation de la société

Les comptes annuels de la société « ELECTROSTAR » », pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, sont établis et présentés en accord avec les conventions comptables de base et les normes comptables prévues par le nouveau système comptable des entreprises.

Les états financiers de la société « ELECTROSTAR » sont libellés en Dinars tunisiens.

2. Principes et méthodes comptables

Les états financiers sont préparés conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises et par application des principes et méthodes comptables définis par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du cadre conceptuel comptable.

Il est à noter que :

- La société Electrostar a réalisé une perte de 14 309 050 DT durant l'exercice 2017, suivie d'une perte de 18 845 870DT durant l'exercice 2018, soit une perte cumulée sur les deux exercices de 33 154 920 DT, ramenant, ainsi, les capitaux propres à un montant de 10 356 988 DT, soit 50,3% du capital social.
- Le chiffre d'affaire a baissé de 30%, passant de 53 868 KDT en 2017 à 37 585 KDT en 2018. Cette baisse est expliquée principalement par un accès limité aux financements du cycle d'exploitation, ce qui engendré son incapacité à régler ses fournisseurs étrangers.
- Les engagements bancaires de la société Electrostar s'élèvent à 94 119 372 DT (compte tenu des engagements hors bilan) représentant, approximativement, 2 fois le chiffre d'affaire TTC.

A noter également que la société a entamé, en 2018 et se sont poursuivies en 2019, des actions de restructuration de ses dettes et de redressement de son activité portant sur :

- Augmentation de capital décidée en date du 31 Août 2018 pour un montant de 12 000 000 DT, souscrite en date du 12 décembre 2018, et libéré au 28 Juin 2019.
- Compression des charges et réduction de l'effectif,
- Consolidation des dettes à court termes et des impayés financiers avec différentes banques, moyennant une période de grâce allant de 2 années à 3 années
- Obtention de nouvelles lignes de crédits de gestion,
- Arrangement avec l'administration fiscale suite à l'amnistie prévue par la loi des finances 2019,
- Arrangement avec ses principaux fournisseurs étrangers.

Nonobstant les incertitudes précitées, les états financiers ont été préparés compte tenu des hypothèses de la continuité d'exploitation et de la comptabilité d'engagement et par référence aux conventions comptables de base notamment :

- Convention du coût historique, à l'exception des Immobilisations (terrains et constructions ayant fait l'objet d'une réévaluation libre et qui sont présentées à leur juste valeur) ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

Les principales méthodes comptables adoptées par la société pour l'établissement de ses états financiers se présentent comme suit :

2.1. Comptabilisation des immobilisations et des amortissements

A leur date d'entrée dans le patrimoine, les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

- Les immobilisations incorporelles font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée de trois ans, les montants de faible valeur sont amortis intégralement au cours de l'exercice de leurs acquisitions.
- Les immobilisations corporelles font l'objet d'un amortissement linéaire suivant leur durée probable d'utilisation à partir de la date de leur mise en service aux taux suivants :

Nature des immobilisations	Taux d'amortissement
Construction	5%
Agencements Aménagements Installations	10%
Matériel de transport	20%
Equipement de bureau	10%
Matériel Informatique	33%

- Les montants de faible valeur sont amortis intégralement au cours de l'exercice de leurs acquisitions.
- Les Immobilisations acquises en leasing avant le premier janvier 2008, sont comptabilisées conformément aux normes comptables en vigueur ; les redevances y afférentes sont rattachées au résultat de l'exercice auxquelles elles se rapportent à l'exception des terrains et constructions qui sont comptabilisés conformément à la norme IAS 17.
- Les Immobilisations acquises à partir du premier janvier 2008, sont comptabilisées en immobilisations en contrepartie d'une dette financière « Leasing ». La valeur de comptabilisation initiale correspond à la valeur inférieure entre la juste valeur du bien acquis et la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminée. Les amortissements y afférents sont portés au résultat de l'exercice conformément aux dispositions du décret n°2008-492 du 25 février 2008.
- Les immobilisations acquises en leasing correspondent en totalité au matériel de transport. Ces immobilisations sont constatées à la valeur actualisée des loyers. Les contrats de location- financement s'écoulent sur une période de trois ans. Ces biens sont amortis selon leur durée d'utilisation.

2.2. Les stocks

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués à la date de leur entrée dans le patrimoine de la société à leur coût moyen pondéré. Ce coût est obtenu par l'addition du prix d'achat et des frais accessoires engagés pour l'entrée de ces stocks en magasin.

Les stocks de produits finis sont valorisés au coût de production ; ce coût comprend le prix d'achat des matières premières et des matières consommées ainsi que les autres coûts directs et indirects de production, y compris les frais financiers.

2.3. Les revenus

Les revenus liés à la vente de produits finis et de marchandises par la société Electrostar sont constatés à la date du transfert, à l'acheteur, des risques et avantages inhérents à la propriété. Cette date correspond à la date de livraison aux clients.

Les revenus sont enregistrés à la juste valeur de la transaction en hors taxe, compte non tenu des taxes collectées par la société et à reverser à l'Etat.

Les créances en découlant sont évaluées à leur valeur historique incluant les taxes collectées sur le chiffre d'affaires (TVA, droit de consommation, taxe énergétique, fodec...)

2.4. Opérations libellées en monnaie étrangères

Les achats d'exploitation et d'investissement libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours du jour de l'opération (soit le cours de dédouanement). Pour l'arrêté des états financiers, les dettes et les créances qui en résultent sont converties au cours de clôture : Les plus ou moins-values sont rapportées au résultat de l'exercice (pertes ou gains de change).

3. Notes détaillées du Bilan

3.1. Actifs immobilisés

Les actifs immobilisés présentent une valeur nette de 21 200 503 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

	<i>(EN TND)</i>								
<i>(En TND)</i>	VB au 31/12/17	Acquisitions 2018	Cessions 2018	VB au 31/12/17	Amort. 31/12/18	Dotations 2018	Amort. Immob. Cédées	Amort. 31/12/18	VCN 31/12/18
<i>Immobilisations incorporelles</i>									
Logiciel	1 854 928	2 438	0	1 857 366	1 848 209	4 911	0	1 853 120	4 246
Total des immobilisations Incorporelles	1 854 928	2 438	0	1 857 366	1 848 209	4 911	0	1 853 120	4 246
<i>Immobilisations corporelles</i>									
Terrains nus	7 200 000	0	0	7 200 000	0	0		0	7 200 000
Terrains Bâti	6 448 679	0	0	6 448 679	0	0		0	6 448 679
Agencement Et Aménagé des Terrains	36 293	0	0	36 293	32 216	1 232		33 448	2 845
Bâtiments Industriels	2 393 305	33 643	0	2 426 948	684 124	120 702		804 825	1 622 123
Bâtiments Administratifs	7 448 941	29 464	0	7 478 405	2 324 621	436 970		2 761 591	4 716 813
Installations Techniques	564 327	0	0	564 327	564 327	0		564 327	0
Matériel Industriel	1 433 771	15 032	0	1 448 803	1 236 462	44 694		1 281 156	167 647
Outillage Industriel	727 379	0	0	727 379	412 262	67 001		479 264	248 115
Agencement Du Matériel Industriel	31 638	0	0	31 638	28 282	1 002		29 285	2 353
Matériel Transport Biens	1 000 408	0	514 471	485 937	871 275	74 965	516 553	429 687	56 249
Matériel Transport Personnes	1 685 296	0	171 967	1 513 329	1 287 855	161 039	155 967	1 292 928	220 402
A.A.I Divers	1 802 176	109	0	1 802 285	1 428 361	70 206		1 498 567	303 718
Equipement De Bureau	236 332	0	0	236 332	139 907	17 948		157 855	78 477
Matériel Informatique	1 226 190	7 255	0	1 233 445	1 050 255	54 355		1 104 610	128 835
Total des immobilisations Corporelles	32 234 735	85 503	686 438	31 633 801	10 059 948	1 050 115	672 519	10 437 544	21 196 258
Total des actifs immobilisés	34 089 664	87 941	686 438	33 491 167	11 908 157	1 055 026	672 519	12 290 664	21 200 503

- Le solde du compte immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2018 à 1 857 366 DT contre 1 854 928 DT au 31 décembre 2017 soit une variation de 2 438 DT correspondant au renouvellement de la licence du Bundle.
- Le solde du compte immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2018 à 31 633 800 DT contre 32 234 736 DT au 31 décembre 2017 soit une variation de -600 935DT détaillée comme suit :
 - Acquisitions de l'exercice : 85 503 DT
 - Cessions de l'exercice : 686 438 DT
- Le solde du compte terrain nu correspond à la valeur d'un terrain situé à BIR MCHERGUA dont la société dispose d'un certificat de propriété collectif. La société doit procéder à la régularisation de la situation juridique du terrain par l'obtention d'un titre de propriété individuel.

3.2. Immobilisations Financières

Les immobilisations financières enregistrent un solde net de 15 939 730 DT au 31 décembre 2018 contre un solde net de 9 912 824 DT au 31 décembre 2017, et se détaillent comme suit :

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Titres de Participations	15 594 833	9 792 418
Prêts personnel	340 334	115 843
Cautionnement	59 338	59 338
Dépôts	5 125	5 125
S-Total	15 999 630	9 972 724
Provision pour dépréciation titres	-59 900	-59 900
Total	15 939 730	9 912 824

- Lors de leur acquisition, les titres de participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition conformément à la norme NC 7 relative aux placements. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais sont exclus.
- Les titres de participations sont comptabilisés à leur coût historique. A la date de clôture, la société retient la valeur d'usage de ses participations.
- La société du groupe « SOGES » dont la société « Electrostar SA » détient une participation de 8 800 000DT présente une situation nette négative, telle que figure au niveau des états financiers avant audit de la dite société. La société « Electrostar SA » retient la valeur d'usage pour l'évaluation de ses participations.

Les titres de participations sont détaillés comme suit au 31 décembre 2018 :

Titres de participation	Pourcentage de détention	Montant
SOGES	99.44%	8 800 000
HHW	64.90%	4 802 415
3STAR	99.87%	1 000 000
Ste Civile Immob.Sidi Abdelhamid	37.97%	662 500
MIXAL	2.83%	112 500
BirMchergua	62.50%	125 000
WEBCOM	19.97%	59 900
Wided Services	2.55%	12 500
BTS*	-	20 000
SODINCO	-	18
Total		15 594 833

- La société « MEGA COM» dont la société « Electrostar SA » détient une participation de 105 000 DT a été dissoute. De ce fait, la société « Electrostar SA » a constaté ces titres de participation en perte exceptionnelle en 2017.
- La société « Mixal SA » dont la société « Electrostar SA » détient une participation de 450 000DT a procédé à la réduction du son capital social. De ce fait, la société a constaté cette réduction en pertes exceptionnelles en 2017 et ce pour un montant de 337 500 DT.
- La société « Electrostar SA » a cédé ses participations dans les sociétés « L’AFFICHE TUNISIENNE » au profit de la société SOGES et ses participations dans la société « HMT » au profit de la société HHW Trading, et ce pour leurs valeurs comptables nettes, soit pour les montants de 600 000 DT et 2 529 000 DT, respectivement

3.3. Autres Actifs Non Courants

Les autres actifs non courants, comportant des charges à répartir, enregistrent un solde net de 452 874 DT au 31 décembre 2018 contre un solde net de 1 542 200 DT au 31 décembre 2017.

(En TND)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Charges à répartir / Valeur Brute	1 577 200	2 656 781
Charges à répartir / Résorption	1 124 326	1 114 581
Total	452 874	1 542 200

Les charges à répartir sont résorbées sur une durée de 3ans.

3.4. Stocks

Les stocks enregistrent un solde au 31 décembre 2018 de 7 883 224 DT contre un solde de 23 481 784DT au 31 décembre 2017. Le détail se présente comme suit :

(En TND)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Stocks PDR	3 878 775	3 982 808
Stocks produits finis	2 402 393	12 722 909
Stocks Kit	1 564 836	1 207 457
Stocks marchandises	826 707	5 568 610
Total	8 672 711	23 481 784
Provision pour dépréciation Stocks	-789 487	0
Total	7 883 224	23 481 784

- Les stocks matières premières et marchandises sont valorisés à leur coût d'achat.
- Les stocks des produits finis sont valorisés au 31 Décembre 2018 au coût de production. Ce coût comporte les couts d'achat des matières premières et des matières consommées ainsi que les autres couts directs et indirectes de production, y compris les frais financiers.

3.5. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent un solde net de 44 449 018 DT au 31 décembre 2018 contre un solde net de 44 456 632DT au 31 décembre 2017. Cette rubrique est détaillée comme suit :

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Clients	38 299 744	37 685 043
Clients, impayés et douteux	8 890 510	8 712 279
Clients, effets à recevoir	839 601	881 454
S-Total	48 029 855	47 278 776
Provision pour dépréciation clients	-3 580 837	-2 822 144
Total	44 449 018	44 456 632

- Les comptes « Clients douteux et impayés » totalisent au 31 Décembre 2018 un montant de 8 890 510 DT provisionné à concurrence de 3 580 837 DT. Ces créances proviennent essentiellement des effets et chèques impayés, des clients douteux et des clients contentieux.
 - Les effets et chèques impayés à la clôture de l'exercice ne font pas l'objet des provisions. Ces créances sont réglées au cours de l'exercice suivant.
 - La provision couvre les clients douteux et les clients contentieux. Les clients douteux sont provisionnés en totalité. Les soldes des clients contentieux, déduction faite des créances couvertes par des hypothèques et garanties réels reçus par la société, sont provisionnés en respect d'une politique de provision et de reclassement des clients fixée par la société
- Le poste « Clients et comptes rattachés » totalise un solde brut de 48 029 855 DT au 31 décembre 2018. Ces créances proviennent, pour environ 61%, de la société « SOGES », et environ 16% de la société « HMT ».
- Nous n'avons pas reçu de confirmation de solde de la part des clients de la société. De ce fait, nous n'avons pas été en mesure de confirmer les soldes s'y rattachant. Nos travaux d'audit se sont limités aux documents mis à notre disposition par la société.

3.6. Autres actifs courants

Les autres actifs courants enregistrent un solde de 28 288 537 DT au 31 Décembre 2018 contre un solde de 10 169 546DT au 31 Décembre 2017, et sont détaillés comme suit :

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Compte courant	12 000 000	0
Débiteurs Divers	6 860 520	1 115
Etat, impôts sur les bénéfices à reporter	4 848 045	4 271 730
Créances sur cessions d'immobilisation	3 018 698	2 736 698
Produits à recevoir	879 241	1 664 928
Charge constatés d'avance	505 062	592 841
Compte d'attente à Régulariser Actif	128 874	0
Avance personnel	48 096	388 263
TVA à reporter	0	385 956
TVA à régulariser	0	128 014
Total	28 288 537	10 169 546

- Le solde du compte « compte courant » correspond à l'opération de capital appelé et non verse.
- Le solde du compte « Débiteurs divers » correspond au compte HMT.

- Le solde du compte « Créances sur cession d'immobilisations » correspond essentiellement à la valeur de cessions des titres de la société « HMT ».

3.7. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités accusent un solde de 1 048 638 DT au 31 décembre 2018 contre un solde de 1 423 061 DT au 31 décembre 2017, et se détaillent comme suit :

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Banques	696 244	0
Chèques et effets à l'encaissement	349 932	1 416 970
Caisse	2 463	6 092
Total	1 048 638	1 423 061

3.8. Capitaux propres

Les capitaux propres présentent un solde de 10 356 988 DT au 31 décembre 2018. Le tableau de variation des capitaux propres se détaille comme suit :

<i>(En TND)</i>								
<i>(En TND)</i>	Capital social	Capital social, souscrit non libéré	Réserves légales	Prime d'émission	Résultat reportés	Réserve spéc de réév	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2017	21 437 780		890 190	8 720 224	-10 662 029	11 125 744	-14 309 050	17 202 857
Diminution du capital (*)	-12 862 668				12 862 668			0
Augmentation du capital (*)		12 000 000						12 000 000
Résultat reportés					-14 309 050		14 309 050	0
Réserve spéciale de réévaluation					11 125 744	-11 125 744		0
Résultat de l'exercice 2018							-18 845 870	-18 845 870
Capitaux propres au 31 décembre 2018	8 575 112	12 000 000	890 190	8 720 224	-982 668	0	-18 845 870	10 356 988

**Une diminution puis une augmentation du capital selon le PV AGE en date du 31Aout2018, libéré en Juin 2019*

Il est à noter que :

- La variation du compte « Résultats Reportés » correspond à l'affectation du résultat de l'exercice 2017 conformément à la décision de l'AGO du 31 Août 2018.
- Le solde du compte « Réserves spéciales de réévaluation » correspond aux plus-values de réévaluation des terrains et bâtiments effectués au cours des exercices 2005 et 2010. Les montants respectifs des plus-values de réévaluation dégagées au cours de ces exercices s'élèvent à 8 411 582 DT et 2 714 162 DT. La réévaluation de ces biens immeubles est effectuée en se référant, d'une part, à la valeur vénale de ces biens (valeur de vente sur le marché des biens similaires), et d'autre part, à l'actualisation des cash-flows futurs qui peuvent être générés par ces biens. La valeur inférieure a été retenue.
- Le capital social, s'élevant à 8 575 112 DT, est composé de 4 287 556 actions ordinaires d'une valeur nominale de 2 DT chacune.

3.9. Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilés accusent un solde de 51 849 484 DT au 31 décembre 2018 contre un solde de 14 684 254 DT au 31 décembre 2017, soit une hausse de 37 165 230 DT. Ce solde comporte les emprunts bancaires à long terme et les crédits de leasing à plus d'un an pour les montants respectifs de 51828941DT et 20 543 DT.

Les emprunts à long terme se détaillent comme suit :

(En TND)	Encours au 31 décembre 2017	Remboursements relatifs encaissements 2018	Encaissements 2018	Reclassements à court terme 2018 en fournisseurs	Reclassements principale impayé	Reclassements à court terme 2018	Encours au 31 décembre 2018
BIAT	0		14 500 000			0	14 500 000
BNA	0		13 504 000			0	13 504 000
STB	0		8 025 000			0	8 025 000
BTL	0		4 400 000			0	4 400 000
BIAT	2 650 000					530 000	2 120 000
TSB	2 400 000					600 000	1 800 000
AMEN BANQUE	1 875 000				125 000	500 000	1 375 000
BNA	1 750 000				175 000	350 000	1 400 000
BIAT	1 285 714					142 858	1 142 857
BTK	1 637 500					655 000	982 500
BTK	0		1 000 000		45 374	192 917	761 710
BTE	982 257					274 751	707 507
ATTIJARI BANQUE	1 014 226				85 258	352 186	662 040
BTL	480 000				60 000	240 000	240 000
UBCI	291 667				27 780	166 667	125 000
BNA	249 994				83 326	166 668	83 327
Crédits leasing	67 895			47 352		0	20 543
Total	14 684 254	0	41 429 000	47 352	601 738	4 171 047	51 849 484

3.10. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés accusent un solde de 6 645 300DT au 31 décembre 2018 contre 10 768 316 DT au 31 décembre 2017, et se détaillent comme suit :

(En TND)	31 décembre 2018	31 décembre 2017*
Fournisseurs d'exploitation	3 679 741	4 320 871
Fournisseurs étrangers	2 513 198	6 463 830
Fournisseurs, effets à payer	1 405 756	961 248
Fournisseurs, factures non parvenues	400 222	84 381
Fournisseurs débiteurs	-1 353 617	-1 062 014
Total	6 645 300	10 768 316

*Modifié pour des raisons de comparabilité.

Il est à noter que :

- Les fournisseurs étrangers ont fait l'objet d'une actualisation au cours de change du 31 décembre 2018 et les différences de change dégagées sont rapportées au résultat de l'exercice parmi les charges financières nettes. Le solde actualisé des fournisseurs étrangers totalise au 31 décembre 2018 un montant de 2 513 197 DT.

- Nous n'avons pas reçu de confirmation de solde de la part des fournisseurs de la société. De ce fait, nous n'étions pas en mesure de confirmer les soldes s'y rattachant. Nos travaux d'audit se sont limités aux documents mis à notre disposition par la société.

3.11. Autres passifs courants

Les autres passifs courants présentent un solde de 12 143 073 DT au 31 décembre 2018 contre un solde de 24 368 386DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2018	31 décembre 2017*
Créditeurs divers	7 627 675	21 824 436
TVA à payer	2 240 406	0
Obligations cautionnées	624 670	1 501 961
Autres charges à payer	746 759	41 190
Autres droits et taxes à payer	535 201	126 452
personnel rémunérations dues	168 734	342 274
CNSS, cotisations à payer	118 475	293 026
Etat, Retenue à la source	81 155	222 181
Compte d'attente à Régulariser Passif	0	16 866
Total	12 143 073	24 368 386

**Modifié pour des raisons de comparabilité.*

Il est à noter que :

- Le solde du compte « Crédeurs Divers » totalisant 7 627 675 DT correspond à des billets de trésorerie à échéance 2019 contractés par la société « Electrostar SA » auprès des institutions financières. Et solde « HMT ».
- Le solde du compte « Obligation cautionnées » correspond au montant des obligations échues en 2019.

3.12. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers accusent un solde de 23 606 751 DT au 31 décembre 2018 contre un solde de 46 143 740DT au 31 décembre 2017, et se détaillent comme suit :

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Financement en devises	9 066 413	10 719 477
Échéance à moins d'un an sur emprunts	4 772 785	3 984 143
Banques	3 733 442	16 243 974
Financement de stock	3 030 000	8 490 000
Intérêts courus	1 028 366	398 075
Avances sur factures	1 024 244	1 977 128
Découvert mobilisé	951 500	4 330 943
Total	23 606 751	46 143 740

**Les avances sur factures correspondent à des avances accordées par certaines banques sur les factures de ventes au nom des grandes surfaces.*

4. Notes détaillés de l'état de résultat

4.1. Revenus

Les revenus de l'exercice 2018 s'élèvent à 37 585 378 DT contre 53 869 400 DT durant l'exercice 2017 et se détaillent comme suit :

(En TND)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Revenus	37 018 612	52 778 215
Produits des activités annexes	383 755	385 704
Travaux SAV	183 012	705 482
Total	37 585 378	53 869 400

4.2. Achats de marchandises consommés

Les achats de marchandises consommés de l'exercice 2018 s'élèvent à 5 027 377 DT contre 12 323 854 DT durant l'exercice 2017 et se détaillent comme suit :

(En TND)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Variation des stocks de Marchandises	4 741 903	3 881 173
Achats de marchandises	285 474	8 442 681
Total	5 027 377	12 323 854

4.3. Autres approvisionnements consommés

Les autres approvisionnements consommés de l'exercice 2018 s'élèvent à 15 537 422 DT contre 19 187 826 DT durant l'exercice 2017 et se détaillent comme suit :

(En TND)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Achat matières premières étrangères	12 462 968	14 761 012
Frais sur achat	2 367 074	3 162 807
Achat matières premières locales	372 777	1 013 624
Autres achats non stockés de matière et fourniture	413 276	495 504
Achat matières et fournitures consommables	174 673	219 254
Variation stock pièces de rechange	104 033	164 010
Variation stock Matière premières	-357 379	-628 384
Total	15 537 422	19 187 826

4.4. Charges de personnel

Les charges de personnel de l'exercice 2018 s'élèvent à 2 883 410 DT contre 3 905 150 DT durant l'exercice 2017 et se détaillent comme suit :

(En TND)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Salaires	2 412 319	2 913 197
Charges sociales légales	457 527	939 068
Aut. charges de personnel et aut charges sociales	13 564	52 885
Total	2 883 410	3 905 150

4.5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions de l'exercice 2018 s'élèvent à 4 722 880 DT contre 1 651 567 DT durant l'exercice 2017 et se détaillent comme suit :

(En TND)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Dotations pour prov pour comptes débiteurs	1 794 703	1 079 305
Dotations aux résorptions des charges à répartir	1 124 326	1 114 581
Dotations aux amorts des immobs Corporelles	1 050 247	1 120 796
Dotations pour prov pour dépré créances douteuses	758 693	765 780
Dotations aux amorts des immobs Incorporelles	4 911	9 444
Reprise sur Provisions Sur Créances Douteuses	0	-2 429 934
Reprise sur Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	-10 000	-8 406
Total	4 722 880	1 651 567

4.6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation de l'exercice 2018 s'élèvent à 5 423 278 DT contre 4 834 430 DT durant l'exercice 2017 et se détaillent comme suit :

(En TND)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Personnel extérieur à l'entreprise	1 356 198	1 137 961
Publicité et publications	1 166 334	421 683
Charges locatives	623 880	732 963
Services bancaires assimilés	600 215	529 124
Honoraires	539 890	527 970
Prime d'assurance	319 237	376 494
Entretien et réparation	258 948	566 846
Impôts et taxes et versements assimilés	244 154	308 729
Frais de transport	240 010	484 181
Etudes et recherche	192 940	376 641
Voyage et déplacement	176 440	208 516
Frais postaux et frais de télécommunications	143 356	345 512
Transferts de charges	-438 324	-1 182 190
Total	5 423 278	4 834 430

4.7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes de l'exercice 2017 s'élèvent à 13 407 892 DT contre 10 819 373 DT durant l'exercice 2016 et se détaillent comme suit :

(En TND)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Charges financières	13 551 115	11 408 093
Produits financiers	-143 223	-588 719
Total	13 407 892	10 819 373

4.8. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires de l'exercice 2018 s'élèvent à 994 127 DT contre 203 223 DT durant l'exercice 2017 et se détaillent comme suit :

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Gains exceptionnels	587 412	188 351
Produit sur cession d'immobilisation	406 715	14 872
Total	994 127	203 223

4.9. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires de l'exercice 2018 s'élèvent à 7 483 DT contre 3 574 842 DT durant l'exercice 2017 et se détaillent comme suit :

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Pertes exceptionnels	7 283	3 573 327
Contribution de solidarité sociale	200	0
Charge sur cession d'immobilisation	0	1 515
Total	7 483	3 574 842

5. Notes détaillés de l'état des flux de trésorerie

5.1. Dotations aux amortissements et aux provisions

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Dotations aux amorts des immobs Corporelles	1 050 247	1 120 796
Dotations aux résorptions des charges à répartir	1 124 326	1 114 581
Dotations pour prov pour comptes débiteurs	1 794 703	1 079 305
Dotations pour prov pour dépré créances douteuses	758 693	765 780
Dotations aux amorts des immobs Incorporelles	4 911	9 444
Total	4 732 880	4 089 907

5.2. Reprises sur amortissements et aux provisions

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Reprise sur Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	-10 000	8 406
Reprise sur Provisions Sur Créances Douteuses	0	2 429 934
Total	-10 000	2 438 340

5.3. Variation de stocks

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Variations des stocks produits finis & en-cours	10 320 516	-11 954 897
Variation des stocks de Marchandises	4 741 903	-3 881 173
Variation stock Matière premières	-357 379	628 384
Variation stock pièces de rechange	104 033	-164 010
Total	14 809 073	-15 371 695

5.4. Variation des créances

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Variation clients	-614 701	653 948
Variation clients-effets à recevoir	41 853	141 396
Variation clients-Effets impayés	-178 231	-3 322 425
Total	-751 079	-2 527 081

5.5. Variations des autres actifs courants

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Variation Avances & Acomptes au Personnel	261 775	-115 857
Variation T.V.A à Régulariser	128 014	127 954
Variation T.V.A à Reporter	385 956	385 956
Variation Etat, Impôts sur les Bénéfices à Reporter	-595 945	1 276 024
Variation Créances sur Cession d'immobilisations	-282 000	2 485 000
Variation Débiteurs Divers	-6 839 776	-95 998
Variation Produits à Recevoir	363 255	-1 366 321
Variation Compte d'Attente à Régulariser Actif	-128 874	-20 199
Variation Charges Constatées d'Avance	87 779	-265 294
Créances sur cession d'immobilisations	282 000	-2 485 000
Total	-6 337 815	-73 734

5.6. Variation des fournisseurs et dettes assimilés

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Variation, TVA à Payer	2 240 406	-35 386
Variation Charges à Payer	533 240	41 190
Variation Effets à Payer	444 508	-494 632
Variation Etat, Autres Taxes à Payer	391 882	-23 181
Variation Fournisseurs d'exploitation Factures Non Parvenues	315 841	-1 779 636
Reclas. Frs d'Immobilisations à Court terme en Frs d'Exploitation	72 031	122 794
Variation Etat, Retenue à la Source	-141 026	-142 562
Variation Rémunérations Dues Au Personnel	-173 540	184 186
Variation C.N.S.S et cotisations à payer	-174 551	38 752
Variation Fournisseurs d'exploitation Débiteurs	-613 666	192 075
Variation Fournisseurs Locaux	-641 131	4 153 107
Variation Obligations Cautionnées	-877 291	-632 818
Variation Fournisseurs Etrangers	-3 950 632	-2 834 975
Variation d'immobilisations	-5 802 415	0
Créditeurs Divers	-14 196 760	1 950 000
Total	-22 573 106	738 914

5.7. Autres produits non encaissables

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Produits sur cession d'immobilisation	-406 715	14 872
Total	-406 715	14 872

5.8. Autres charges non décaissables

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Perte sur Titres de Participations	0	442 500
Pertes sur cessions d'immobilisations	0	1 515
Total	0	444 015

5.9. Intérêts sur emprunts

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Intérêt sur emprunts	2 159 542	1 309 552
Total	2 159 542	1 309 552

5.10. Décaissement provenant des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Cession Matériel de Transport (Valeur brute)	-686 438	64 245
Variation des Charges à Répartir	-35 000	1 282 856
Variation Immobilisations Corporelles & Incorporelles	598 497	351 698
Total	-122 941	1 698 799

5.11. Encaissement provenant des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Cession Matériel de Transport (Valeur Cession)	420 500	29 500
Créances sur cession d'immobilisations	-282 000	44 000
Total	138 500	73 500

5.12. Décaissement provenant des acquisitions d'immobilisations financières

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Variation titres de participations	-5 802 415	0
Décaissements provenant des Prêts au Personnel	-86 938	347 686
Dettes sur acquisition d'immobilisations	5 802 415	0
Reclassement des prêts à moins d'un an	0	253 431
Total	-86 938	601 117

5.13. Encaissement provenant des cessions d'immobilisations financières

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Encaissements provenant des Prêts au Personnel	115 878	332 241
Cessions titres de participations	0	3 129 000
Créances sur cession d'immobilisations	0	-2 529 000
Total	115 878	932 241

5.14. Encaissement provenant des emprunts

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Encaissements provenant des emprunts	56 089 930	2 970 000
Total	56 089 930	2 970 000

5.15. Remboursement d'emprunts

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Remboursement Fournisseurs d'Immobilisations	-119 384	246 651
Remboursement Principal Emprunt	-3 427 775	3 859 825
Total	-3 547 158	4 106 476

5.16. Paiement d'intérêts sur emprunts

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Intérêts sur Emprunts	-2 159 542	1 309 552
Total	-2 159 542	1 309 552

5.17. Encaissement suite à l'émission de d'actions

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Encaissement suite à l'émission d'actions	0	9 187 780
Total	0	9 187 780

5.18. Trésorerie au début de l'exercice

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Liquidités & Equivalents en Liquidités	1 423 061	1 184 763
Concours Bancaires & Autres Passifs Financiers	-42 413 028	-55 414 945
Total	-40 989 967	-54 230 181

5.19. Trésorerie à la clôture de l'exercice

<i>(En TND)</i>	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Liquidités & Equivalents en Liquidités	1 048 638	1 423 061
Concours Bancaires & Autres Passifs Financiers	-18 833 965	-42 413 028
Total	-17 785 327	-40 989 967

6. Soldes intermédiaires de gestion

PRODUITS	2018	CHARGES	2018	SOLDES	2018	2017
Ventes de marchandises & autres produits d'exploitation	5 104 305	Coût d'achat des marchandises vendues	5 027 377	Marge Commerciale	76 928	5 261 047
Revenus	32 481 073	Déstockage de production	-10 320 516	Production	22 160 557	24 329 601
Production	22 160 557	Achats consommés	15 537 422	Marge sur coût matières	6 623 135	5 141 776
Marge Commerciale	76 928					
Marge sur coût matières	6 623 135	Autres charges externes	5 617 447			
TOTAL	6 700 063	TOTAL	5 617 447	Valeur Ajoutée Brute	1 082 616	4 694 931
		Impôts & Taxes	244 154			
		Charges de personnel	2 883 410			
Valeur Ajoutée Brute	1 082 616	TOTAL	3 127 564	Excédent brut d'exploitation	-2 044 948	481 053
Excédent brut d'exploitation	-2 044 948	Autres charges ordinaires	7 283			
Transfert de charges	438 324	Charges financières	13 551 115			
Autres produits ordinaires	994 127	Dotations aux amortissements & aux provisions	4 722 880			
Produits financiers	143 223	Impôt sur le résultat	95 318			
TOTAL	-469 274	TOTAL	18 376 595	Résultat Net	-18 845 870	-14 309 050

7. Tableau de passage

Le tableau de Passage des charges par nature aux charges par destination conformément à l'annexe 7 du NC01 norme générale se présente comme suit :

Désignation	Total	Coûts des ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges
Achats de marchandises consommées	5 027 377	5 027 377	0	0	0
Autres approvisionnements consommés	15 537 422	15 241 866	150 915	144 641	0
Variations des stocks produits finis & en-cours	10 320 516	10 320 516	0	0	0
Charges de personnel	2 882 864	1 196 669	938 728	663 157	84 311
Dotations aux amortissements et aux provisions	4 722 880	307 080	1 280 314	592 090	2 543 396
Autres charges d'exploitation	5 423 278	1 567 794	1 720 705	1 273 962	860 818
Total	43 914 337	33 661 301	4 090 661	2 673 850	3 488 525

8. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan au 31 décembre 2018 se détaillent comme suit :

(En TND)	31-déc-18
Caution sur marché	14 647 262
Escompte commercial	7 671 957
Lettre de crédit	2 400 372
Obligations cautionnées	841 578
Total	25 561 168

Les garanties bancaires accordées sont :

- Hypothèque sur les terrains et les constructions ainsi que le nantissement du fonds de commerce de la société au profit de différentes banques en contrepartie des crédits reçus.
- Caution solidaire au profit des sociétés HMT et SOGES pour leurs engagements avec certaines banques (Exclusivement pour les engagements nécessaires pour le financement de l'activité de la société ELECTROSTAR).
- Caution solidaire au profit des sociétés HHW SA et 3Stars sur leurs crédits de consolidation.

9. Informations sur les parties liées

9.1. Chiffre d'affaires réalisé par ELECTROSTAR avec les sociétés du groupe ELECTROSTAR :

- ELECTROSTAR a réalisé un chiffre d'affaires de 6 196 685 DT avec la société SOGES (société de commerce en détail) ;
- ELECTROSTAR a réalisé un chiffre d'affaires 1 300 DT avec la société CLIMATECH (Climatisation centrale).
- ELECTROSTAR a réalisé un chiffre d'affaires 1 859 026 DT pour la société ELECTROLAND.

9.3. Prestations de services fournies par les sociétés du groupe ELECTROSTAR :

- WIDED SERVICES a fourni des prestations de services à la société ELECTROSTAR pour un montant de 19 926 DT ;

9.5. Les créances commerciales avec les sociétés du groupe ELECTROSTAR

- La société ELECTROSTAR détient des créances commerciales de 29 060 679 DT envers la société SOGES (société de commerce en détail) ;
- La société ELECTROSTAR détient des créances commerciales de 7 588 248 DT envers la société HMT (société de commerce en détail) ;
- La société ELECTROSTAR détient des créances commerciales de 2 638 441 DT envers la société Electroland.
- La société ELECTROSTAR détient des créances commerciales de 590 761 DT envers la société CLIMATECH.
- La société ELECTROSTAR détient des créances commerciales de 261 DT envers la société l'Affiche Tunisienne.

1.6. Les dettes commerciales envers les sociétés du groupe ELECTROSTAR au 31/12/2018

- La société ELECTROSTAR a des dettes commerciales de 643 982 DT envers la société SAVIE.
- La société ELECTROSTAR a des dettes commerciales de 568 026 DT envers la société HHW
- La société ELECTROSTAR a des dettes commerciales de 100 859 DT envers la société HHW TRADING.
- La société ELECTROSTAR a des dettes commerciales 53 081 DT envers la société Immobilière Sidi Abdelhamid.
- La société ELECTROSTAR a des dettes commerciales de 52 955 DT envers la société WIDED SERVICES.

- La société ELECTROSTAR a des dettes commerciales de 18 024 DT envers la société CLIMATECH (Climatisation centrale).
- La société ELECTROSTAR a des dettes commerciales de 4 882 DT envers la société ELECTROLAND.
- La société ELECTROSTAR a des dettes commerciales de 2 849 DT envers SOGES.

9.7. Comptes courants avec les sociétés du groupe

- La société ELECTROSTAR dispose d'un compte courant débiteur de 6 794 690 DT envers la société HMT.
- La société ELECTROSTAR a dispose d'un compte courant débiteur de 2 529 000 DT envers la société HHW Trading.
- La société ELECTROSTAR dispose d'un compte courant débiteur de 60 456 DT envers la société SAVIE.
- La société ELECTROSTAR dispose d'un compte courant débiteur de 5 000 DT envers la société ELECTROLAND
- La société ELECTROSTAR dispose d'un compte courant débiteur de 375 DT envers la société CLIMATECH

9.8. Les produits des activités connexes et divers réalisés avec les sociétés du groupe ELECTROSTAR

- ELECTROSTAR a reçu 13 492 DT de la part de HMT, 175 102 DT de la part de SOGES, 56 217 DT de la part de HHW et 74 333 DT de la part d'ELECTROLAND pour la location de locaux.

9.9. Garanties, sûretés réelles et cautions accordées aux sociétés du groupe ELECTROSTAR en 2018

- Cautions solidaire au profit des sociétés HMT et SOGES pour leurs engagements avec certaines banques (Exclusivement pour les engagements nécessaires pour le financement de l'activité de la société ELECTROSTAR).
- Cautions solidaire au profit des sociétés HHW SA et 3Stars sur leurs crédits de consolidation.

9.10. Obligations et engagements de la société les ELECTROSTAR envers les dirigeants

Au cours de l'exercice 2018, ELECTROSTAR a alloué à la Direction Générale de la société les rémunérations suivantes :

- La rémunération du Président Directeur Général de la société ELECTROSTAR s'élève à 22 231 DT pour le salaire brut.
- La rémunération du Directrice Général de la société ELECTROSTAR s'élève à 8 069DT pour le salaire brut.
- La rémunération du Directeur Général Adjoint de la société ELECTROSTAR s'élève à 10 833 DT pour le salaire brut et 1 795 DT pour les charges patronales de sécurité sociale.

Le Président Directeur Général, la Directrice Générale et le Directeur Général Adjoint bénéficient des avantages en nature liés à leur fonction (téléphone, voiture et charges connexes).

10. Evénements postérieurs à la date de clôture :

Les évènements postérieurs à la date de clôture se présentent comme suit :

- Le crédit de consolidation avec la STB et le crédit de consolidation et de gestion avec la BNA ont été mis en place.
- Une promesse de vente entre la société Electrostar et la société HMT portant sur deux biens immobiliers d'une valeur de 19 500 000 DT a été convenue à titre de compensation de la dette de cette dernière envers la société Electrostar.
- Libération du montant de l'augmentation du capital social pour 12 000 000 DT.

SOCIETE ELECTROSTAR SA
Rapport Général du commissaire aux comptes
Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2018

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société « ELECTROSTAR SA »,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

2. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 31 Août 2018, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la société « ELECTROSTAR SA », qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2018, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 10 356 988 DT, y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à <18 845870>DT.

À notre avis, à l'exception de l'incidence des points soulevés dans la section « fondement de l'opinion avec réserves », les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2018, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

3. Fondement de l'opinion avec réserves

Suite aux diligences d'audit effectuées, nous soulevons les réserves suivantes :

- La société du groupe « SOGES », dont la société « Electrostar SA » détient une participation de 8 800 000 DT présente une situation nette négative, telle que figure au niveau des états financiers avant audit de ladite société. Tenant compte du ralentissement d'activité de l'ensemble des sociétés du groupe, dont notamment la société SOGES, nous estimons que ces titres de participation devraient être provisionnés.
- L'affaire relative au redressement fiscal se rapportant aux exercices 2006 à 2011 et pour un montant de 9 610 623 DT lié à la taxe énergétique, la TVA et les droits de consommation se rattachant à cette taxe demeure en cours. Les jugements du tribunal de 1^{ère} instance rendus le 6 mai 2015 au profit de la société « Electrostar SA » ont fait l'objet d'appels par l'administration fiscale en date du 9 décembre 2015. Ces appels sont reportés pour la date du 17 mai 2017 pour le jugement de première instance n° 6183 et pour la date du 28 juin 2017 pour le jugement de première instance n° 5479.

Les jugements de première instance n°6183 (jugement n°87656) et n°5479 (jugement n°86975) ont été rejetés par la cour d'appel, confirmant ainsi la taxation d'office à l'encontre de la société « Electrostar SA » pour les montants respectifs de 6 446 776 DT et 3 163 848 DT.

L'administration fiscale a signifié à la société Electrostar, en date du 10 Janvier 2019, le jugement d'appel relatif au jugement n°87656 uniquement et portant sur un montant de taxation de 6 446 776 DT. Le deuxième jugement relatif à l'affaire n°5479 (jugement n°86975), et portant sur un montant de taxation de 3 163 848 DT, n'a pas été encore signifié à la date de la signature de notre rapport.

La société Electrostar a effectué un pourvoi en cassation en Février 2019. Elle a également effectué une demande auprès du tribunal administratif, en Février 2019, pour suspendre l'exécution du jugement d'appel n°87656.

Nous n'avons pas obtenu les documents justifiant le pourvoi en cassation et la demande de suspension de l'exécution du jugement, ni la confirmation de l'avocat chargé de l'affaire.

Nous ne pouvons pas nous prononcer sur le sort de ce redressement. Toutefois, et par mesure de prudence, la société devrait constituer les provisions nécessaires.

- Le redressement fiscal relatif aux exercices 2012 et 2013 notifié à la société « Electrostar SA » en date du 29 juin 2015 dégage un montant en principal de 9 146 116 DT, dont 8 334 423 DT relatif à la taxe énergétique et la TVA y rattachée.

Un arrangement partiel se rapportant aux divers droits et taxes, autre que ceux se rattachant à la taxe énergétique, est conclu entre la société « Electrostar SA » et l'administration fiscale. Le dit arrangement porte sur une taxation, en principal, de 477 875 DT. Ce montant est constaté parmi les autres pertes ordinaires au 31 Décembre 2017.

Les éléments de redressement se rattachant à la taxe énergétique ont fait l'objet d'une affaire en justice. La première audience a été fixée pour le 04 Octobre 2017. Le jugement de première instance n°7683 a été rendu au profit de la société Electrostar en date du 20 Février 2019. L'administration fiscale a interjeté appel en date du 03 Juin 2019 sous le numéro 40869. Une première audience a été fixée pour la date du 26 Juin 2019 et a été reportée par la suite en date du 09 Octobre 2019.

Nous ne pouvons pas nous prononcer sur le sort de ce redressement.

- Le poste « Clients et comptes rattachés » totalise un solde net de 44 449 018 DT au 31 décembre 2018, dont un solde de 29 060 679 DT rattaché à la société SOGES. En date du 24 Avril 2019, la société SOGES a couvert partiellement sa dette par la cession de sa participation dans la société AGRINDUS détenant un terrain d'une valeur de 21 375 480 DT. Le dit terrain a fait l'objet d'une expertise en date du 19 Avril 2019.

L'acquisition des titres de participation, objet du terrain, a pour finalité la compensation partielle de la créance de la société Electrostar envers la société SOGES.

Nous ne pouvons pas nous prononcer sur le recouvrement du restant dû de la créance, soit 7 296 531 DT.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

4. Incertitude liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons votre attention sur la note 2 aux états financiers qui souligne l'existence d'une incertitude susceptible de jeter un doute sur la capacité de la société à poursuivre son activité. Notre opinion ne comporte pas de réserves concernant cette question.

Les éléments constituant notre base d'évaluation de l'incertitude liée à la continuité d'exploitation se présentent comme suit :

- La société Electrostar a réalisé une perte de 14 309 050 DT durant l'exercice 2017, suivie d'une perte de 18 845 870 DT durant l'exercice 2018, soit une perte cumulée sur les deux exercices de 33 154 920 DT, ramenant, ainsi, les capitaux propres à un montant de 10 356 988 DT, soit 50,3% du capital social.
- Le chiffre d'affaire a baissé de 30%, passant de 53 868 KDT en 2017 à 37 585 KDT en 2018. Cette baisse est expliquée principalement par un accès limité aux financements du cycle d'exploitation.
- Les engagements bancaires de la société Electrostar s'élèvent à 94 119 372 DT (compte tenu des engagements hors bilan).

Toutefois, il est à noter que la société a entamé, en 2018 et se sont poursuivies en 2019, des actions de restructuration de ses dettes et de redressement de son activité portant sur :

- Augmentation du capital décidée en date du 31 Août 2018 pour un montant de 12 000 000 DT.
- Compression des charges et réduction de l'effectif,
- Consolidation des dettes à court termes et des impayés financiers avec différentes banques, moyennant une période de grâce allant de 2 années à 3 années
- Obtention de nouvelles lignes de crédits de gestion,
- Arrangement avec l'administration fiscale suite à l'amnistie prévue par la loi des finances 2019,

5. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous n'avons pas soulevé des questions clés de l'audit à communiquer dans notre rapport.

6. Observations

Nous attirons votre attention sur les éléments suivants :

- La société Electrostar a acquis des actions dans la société HHW SA, détentrice de la marque HAIER, et des parts sociales dans la société 3Stars Sarl, qui détenait la marque SAMSUNG, pour une valeur respective de 4 802 415 DT et 1 000 000 DT, lui conférant une détention dans leur capital respectif de 64.90% et 99.87%. Sachant que la situation nette de ces deux sociétés est inférieure à leur capital social respectif, nous ne pouvons pas nous exprimer sur la valeur d'usage de ces titres.
- L'administration fiscale a notifié à la société Electrostar en date du 05 Février 2019 sa volonté de réaliser un contrôle fiscal approfondi couvrant uniquement la taxe énergétique des exercices 2015 à 2018. Notons que la loi des finances 2015 a levé l'ambiguïté rattachée à la base de calcul de la taxe énergétique.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

7. Autres points

Nous attirons votre attention sur les éléments suivants :

- L'augmentation de capital de 12 000 000 DT réservée à la société FHS service, et décidée par l'AGE de la société Electrostar tenue en date du 31 Août 2018. La société FHS service a souscrit la totalité des actions constituant l'augmentation du capital, soit 6 000 000 actions en date du 12 Décembre 2018 et a procédé à la libération du capital en date du 28 Juin 2019.
- La société Electrostar a bénéficié de l'amnistie prévue par la loi des finances 2019. En effet, un arrangement a été conclu entre la société Electrostar et l'administration fiscale (DGE) en date du 01Avril 2019 portant sur les éléments suivants :
 - o La dette fiscale objet de l'arrangement porte uniquement sur les dettes dues provenant des déclarations mensuelles.
 - o Versement initial d'un montant de 916 308 DT, à la signature de l'arrangement,
 - o Rééchelonnement de la dette restante, soit un montant global de 17 409 855 DT, sur une période de 5 ans, moyennant un paiement trimestriel,
 - o Abandon des intérêts de retards

A noter qu'au 31 Décembre 2018, cette dette a été répartie entre dettes à long termes et dettes à court termes pour les montants respectifs de 14 660 930 DT et 3 665 232 DT.

- Courant l'exercice 2018, la société Electrostar a obtenu des accords de principe pour l'obtention de crédit de consolidation à long et moyen termes, auprès de la BNA et la STB pour un montant respectif de 13 540 000 DT et 8 025 000 DT. Ces crédits ont été mis en place courant l'exercice 2019. Au 31 Décembre 2018, ces crédits figurent en tant qu'emprunts à long terme parmi les passifs non courants.
- La créance globale de la société Electrostar envers la société HMT porte sur un montant global de 16 911 770 DT. Cette créance sera compensée moyennant l'acquisition de deux biens immobiliers propriétés de la société HMT, objet du titre foncier n°78343 et du titre foncier n°85486, évalués à concurrence de 10 000 000 DT et 9 750 000 DT, respectivement, suite à une expertise en date du 11 Novembre 2018, sur demande de la STB. Une promesse de vente en date du 26 Avril 2019 a été signée entre la société Electrostar et la société HMT et portant sur l'ensemble des biens immobiliers précités.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

8. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

9. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

10. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266, alinéa 2, du code des sociétés commerciales et de l'article 3 nouveau de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, nous avons procédé à l'appréciation de l'efficacité du système de contrôle interne en vigueur au sein de votre société au titre de l'exercice 2015 et nous vous signalons que notre examen a mis en évidence certaines insuffisances susceptibles d'impacter une telle efficacité. Ces insuffisances concernent particulièrement le système d'information et les processus opérationnels connexes.

Nous avons consigné ces insuffisances dans notre rapport d'évaluation du système de contrôle interne remis à la direction générale de la société, et les avons prises en considération lors de la conception des procédures d'audit.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

3. Inventaire physique des immobilisations

La société Electrostar n'a pas effectué un inventaire physique périodique de ses immobilisations. Il s'agit d'une non-conformité aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 qui stipulent que les sociétés sont tenues d'établir une fois tous les douze mois un inventaire des éléments d'actifs.

Tunis, le 23 Juillet 2019

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Bedoui Business & Consulting

Besma Bedoui

Société Management & Audit Services

Mehdi Masmoudi

SOCIETE « ELECTROSTAR SA »
Rapport Spécial des Commissaires Aux Comptes
Etats financiers- Exercice clos le 31 décembre 2018

Mes Dames et Messieurs les actionnaires de la société « Electrostar SA »

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers de votre société au 31 décembre 2018. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Votre Conseil d'Administration nous a informés des conventions et des opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

- La société « Electrostar SA » a acquis une participation dans les sociétés HHW SA, détentrice de la marque HAIER, et 3Stars, qui détenait la marque SAMSUNG, pour une valeur respective de 4 802 415 DT et 1 000 000 DT.
- La société Electrostar a facturé un stock de marchandise au profit de la société HMT pour une valeur HT de 5 283 311 DT.
- La société « Electrostar SA » a bénéficié de nouveaux crédits de gestion, ainsi que de la consolidation de crédits de gestion en crédits à long et moyen termes avec certaines banques, détaillés comme suit :
 - o Crédit auprès de la BIAT
 - Crédit de consolidation d'un montant de 14 500 000 DT, moyennant une période de grâce de 3 années
 - Crédit de gestion supplémentaire d'un montant de 3 000 000 DT
 - o Accord de principe de crédit auprès de la BNA
 - Crédit de consolidation d'un montant de 13 504 000 DT, moyennant une période de grâce de 3 années. Ce crédit a été mis en place en 2019
 - Crédit de gestion supplémentaire d'un montant de 13 000 000 DT. Ce crédit a été débloqué à hauteur de 1 891 814 DT, au 31 Décembre 2018.
 - o Accord de principe de crédit auprès de la STB :
 - Crédit de consolidation d'un montant de 8 025 000 DT, moyennant une période de grâce de 2 années.
 - o Crédit auprès de la BTL :
 - Crédit de consolidation d'un montant de 4 400 000 DT, moyennant une période de grâce de 3 années.

- Crédit auprès de la BTK :
 - Crédit de consolidation d'un montant de 1 000 000 DT, moyennant une période de grâce de 6 mois.
- La société Electrostar s'est portée garante au profit des sociétés SOGES, HMT, HHW et 3Star au titre des crédits bancaires obtenus.
- La société Electrostar a reçu des garanties auprès de la société HMT au titre des crédits bancaires obtenus.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

Les opérations antérieures continuent à produire leurs effets. Il s'agit notamment :

- Les encours crédits bancaires au 31 décembre 2018 s'élèvent à 56 601 725DT. Ces crédits sont détaillés comme suit :

<i>(En TND)</i>	Montant crédit	Encours au 31 décembre 2018
BIAT	14 500 000	14 500 000
BNA	13 504 000	13 504 000
STB	8 025 000	8 025 000
BIAT	5 300 000	2 650 000
AMEN BANQUE	5 000 000	2 000 000
BTL	4 400 000	4 400 000
BNA	3 500 000	1 925 000
BTK **	3 275 000	1 637 500
ATTIJARI BANQUE	2 655 000	1 099 484
TSB	2 400 000	2 400 000
BTE *	1 850 000	982 258
BIAT	1 500 000	1 285 715
BTL *	1 200 000	540 000
BTK	1 000 000	1 000 000
BNA	1 000 000	333 321
UBCI ***	500 000	319 447
Total	69 609 000	56 601 725

* La société « Electrostar SA » a procédé au cours de l'exercice 2015 à un rééchelonnement des reliquats des crédits de consolidation conclus au cours des exercices antérieurs avec la BTL et la BTE. Les périodes sont ramenées de 5 ans à 7 ans.

** Il est à noter que le crédit BTK a fait l'objet d'un rééchelonnement sur une nouvelle période de remboursement de 5 ans, suite à un accord de principe accordé en Décembre 2015. Le titre de crédit a pris effet en Mai 2016.

*** Crédit de consolidation à hauteur de 500 000 DT accordé par l'UBCI.

- La facturation du loyer du local sis au KRAM à la société « ELECTROLAND » pour un montant total de 60 841 DT hors TVA.
- Les locaux mis à la disposition de la société SOGES sont loués pour un montant annuel hors TVA de 175 102 DT.
- Le paiement pour le compte des sociétés : SOGES, HMTet SAVIE des cotisations d'assurance groupe pour les montants respectifs de 1 374 DT, 2 954 DT et 19 771 DT.
- Les Prestations de service fournies par la société Immobilière "Sidi Abdelhamid" ont été facturées pour un montant annuel hors TVA de 80 066 DT.
- Les Prestations de service fournies par la société "Wided Services" ont été facturées pour un montant annuel hors TVA de 87 273 DT.

- Les conventions de répartition des charges conclues avec la société SAVIE relatives aux frais de personnel, loyer et mise à la disposition du matériel, et ce pour les montants hors taxe respectifs de 764 603 DT, 79 596DT et 120 093 DT.
- Les contrats de sous-location du local Charguia conclus au cours des exercices antérieurs avec les sociétés :
 - . Maghrébine d'Equipements Domestiques « MED » pour un montant annuel HTVA de 5 348 DT ;
 - . HHW TRADING pour un montant annuel HTVA de 26 862 DT ;
 - . HHW SA pour un montant annuel HTVA de 56 217 DT ;
 - . HMT pour un montant annuel HTVA de 13 492DT ;
 - . SAVIE pour un montant annuel HTVA de 13 492 DT ;
 - . ELECTROLAND pour un montant annuel HTVA de 13 492 DT ;
- Les délais de règlements des créances accordées aux sociétés du groupe, notamment la société « SOGES », dépassent les délais accordés aux conditions normales de vente à crédit.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les engagements pris par la société concernant les éléments de rémunérations annuelles des dirigeants se présentent comme suit :

- Président Directeur Général : 22 231 DT pour le salaire brut ;
- Directeur Général Adjoint : 10 833 DT pour le salaire brut et 1 795DT pour les charges patronales de sécurité sociale.
- Directrice Général de la société ELECTROSTAR s'élève à 8 069 DT pour le salaire brut.
- Le Président Directeur Général, le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient des avantages en nature liés à leur fonction (téléphone, voiture et charges connexes).

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 23 Juillet 2019

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Bedoui Business & Consulting

Besma Bedoui

Société Management & Audit Services

Mehdi Masmoudi